
Situation de référence au niveau local de l'ODD 6

Assainissement dans
les collectivités locales
de Diamagueune Sicap
Mbao

Point focal d'ENDA RUP

Sommaire

Accès durable à l'assainissement de base et au drainage	
Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable.....	
ODD6 CIBLE NATIONAL	
ODD6 CIBLE LOCAL	
Faire le suivi et la supervision de quinze (15) ouvrages d'assainissement liquide en l'occurrence des puisards semi collectifs dans les communes de Djedahh Thairoye Kao et Wakhinane Nimzath	
Rappel des objectifs	
Rappel des résultats attendus :	
Rappel des missions du consultant.....	
Suivi des ouvrages d'assainissement	
Résultats de l'atelier.....	
ODD6/ Actions de Urbasen et de FSH.....	
Leçons apprises.....	
Synthèse et recommandation.....	

Accès durable à l'assainissement de base et au drainage

L'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS) créé en 1996 pour prendre en charge la réalisation des ouvrages d'assainissement a piloté un projet de 100.000 branchements sociaux aux réseaux d'égouts dans les zones périurbaines pour l'atteinte en 2015 des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La composante assainissement urbain est d'un coût global de 32 millions de dollars US et comprend l'augmentation du nombre de branchement de 19 centres urbains secondaires.

Le taux d'accès à l'assainissement en milieu urbain est passé de 62,0% en 2005 à 62,4% en 2012 et les objectifs sont de permettre à 1,73 millions de personnes supplémentaires d'accéder à un service d'assainissement pour atteindre un taux d'accès à l'assainissement de 78 % en 2015.

Les fosses septiques avec puisard restent le type d'assainissement individuel le plus utilisé au Sénégal. L'assainissement dit « non conventionnel », génère à Dakar, malgré l'existence du plus important réseau d'égout, entre 178 070 m³ et 182 445 m³ de boues de vidange par an.

L'assainissement collectif des eaux usées au Sénégal ne concerne actuellement que les centres urbains de Rufisque, Louga, Saint-Louis, Kaolack, Thiès, la station touristique de Saly à Mbour et Dakar (les deux derniers centres urbains cités sont dotés d'installations complètes,). Entre 2005-2006, 29.336 branchements individuels et 14286 autres à l'égout ont été réalisés.

Au Sénégal, près de 16% des ménages utilisent le réseau d'égout. Il s'agit principalement de ménages urbains (28,7%). S'agissant du type d'aisance, 48% des ménages utilisent des toilettes équipées d'une chasse dont 32,4% sont raccordées à une fosse ; 38,1% utilisent des latrines dont près de la moitié est constituée de latrines non couvertes. La défécation dans la nature concerne 11,2% des ménages.

Le type d'aisance utilisé diffère sensiblement selon le milieu de résidence. Les toilettes munies d'une chasse (44,2% avec fosse et près de 27% raccordée à l'égout) constituent le principal type d'aisance en milieu urbain.

Trois principaux modes d'évacuation des ordures ménagères sont observés : le dépôt sauvage (42,2%), le camion de ramassage (29,1%) et la calèche ou charrette (16,1%). Le dépôt autorisé (5,1%), l'enfouissement (1,6%) et l'incinération (3,5%) sont très peu usités par les ménages. Cette situation témoigne de la quasi inexistence d'infrastructures dédiées au traitement des ordures domestiques. Un écart substantiel s'observe selon le milieu de résidence. En effet, les citadins font le plus souvent appel aux camions de ramassage (52,5%) et aux calèches ou charrettes (20,9%). Environ 18% des ménages urbains utilisent les dépôts sauvages, (ANSD. RGPHAE 2013).

Le drainage des eaux pluviales n'est pas assuré dans beaucoup de zones dans un contexte de retour des pluies entraînant la récurrence des inondations dans les régions de Dakar, Kaolack, Saint-Louis, Ziguinchor et Matam.

Depuis 2000, l'Etat avec l'appui des partenaires au développement a entrepris plusieurs activités de construction et d'extension des réseaux de drainage des eaux usées et pluviales dans les centres urbains, la réalisation d'ouvrages collectifs d'évacuation des excréta, le renforcement de la communication et de la sensibilisation et l'accompagnement des Associations de quartier et des Organisations Communautaires de Base et des populations et l'expérimentation du système d'assainissement à faible coût.

Le secteur de l'assainissement est aussi confronté aux difficultés de drainage des eaux pluviales. Ces insuffisances sont accentuées par le retour d'une pluviométrie abondante qui entraîne la récurrence des inondations dans toutes les régions du pays.

Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

Le Programme Eau Potable et Assainissement pour le Millénaire (PEPAM) a constitué le cadre programmatique de la mise en œuvre de la politique définie dans la LPS du sous- secteur de 2005 à 2015. Depuis l'année 2016, la nouvelle Lettre de Politique sectorielle de Développement (LPSD) 2016-2025 balise l'horizon des 10 prochaines années pour poursuivre les efforts consentis en vue de l'atteinte des

cibles des ODD en matière d'eau et d'assainissement singulièrement en milieu rural et urbain. Ce qui passe par la définition d'un nouveau cadre contractuel de gestion du sous-secteur urbain, l'approfondissement de la réforme de l'hydraulique rurale et la mise en œuvre de la Stratégie nationale de l'assainissement rural (SNAR). Pour le suivi de l'ODD 6, le Sénégal a été choisi comme pays pilote dans l'Initiative GEMI (suivi intégré des cibles de l'ODD 6 relatives à l'eau et à l'assainissement). Ce qui a permis de mettre en place un dispositif unique sectoriel pour le suivi de cet objectif dans le pays, en cohérence avec la nouvelle Lettre de politique sectorielle de Développement de l'eau potable et de l'assainissement.

D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.

De façon spécifique, cette cible est entièrement prise en charge par l'objectif sectoriel qui vise à « atteindre l'accès universel à l'eau potable, d'ici 2025, à travers la réalisation et le renforcement des infrastructures et en assurant la qualité et l'équité dans la fourniture du service public de l'eau ». Il s'agit, en l'occurrence d'améliorer l'accès à l'eau potable en milieux urbain et rural par la généralisation de l'accès des ménages à des branchements sociaux, le renforcement de la qualité de l'eau et le développement du réseau de distribution d'eau potable.

L'indicateur retenu est approché au niveau national par le taux d'accès global à l'eau potable. Il se situe à 94,79% en 2017 contre 93,64% en 2016 et 92,17% en 2015. Ce résultat s'explique par la construction de forages, de châteaux d'eau et réseaux d'adduction d'eau multi-villages et les réalisations du Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC).

En milieu urbain, le taux d'accès a connu une légère hausse entre 2015 et 2017, passant de 98% en 2015 à 98,5% en 2016, puis à 98,8% en 2017. Ces résultats sont obtenus grâce à la reprise des projets de mise en place de branchements sociaux qui ont porté le taux d'accès par branchement autour de 89%. Ainsi, en 2017, le nombre de ménages bénéficiant de branchements sociaux est de 15 847 et le linéaire de réseau réalisé est de 240 706, en plus du programme d'urgence de réalisation de forages à Dakar. Il est également noté, une exécution satisfaisante du programme de sécurisation de l'AEP de Dakar avec la levée de la quasi-totalité des vulnérabilités identifiées dans le cadre de l'audit technique au sortir de l'incident de KMS en 2013.

De plus, le Programme d'urgence mis en œuvre depuis 2015 a permis une augmentation de 60 000 m³ supplémentaires pour la satisfaction des besoins en eau en milieu urbain. Ce qui a permis de résorber les déficits lors de la période de pointe et de maintenir la performance du secteur. Toutes ces opérations bouclées ont permis de desservir, en milieu urbain, au moins 300 000 personnes supplémentaires à l'eau potable par adduction.

En perspectives, la troisième usine de Keur Momar Sarr, pour une production additionnelle de 200 000 m³/j, ainsi que l'accord de financement relatif à la réalisation de l'usine de dessalement de Mamelles à Dakar (production additionnelle de 100 000 m³/j) vont contribuer à la mise à disponibilité d'un volume de 300 000 m³/j couvrant notamment les besoins de Dakar, des pôles urbains de Diamniadio et de la Petite Côte jusqu'en 2035. Dans le domaine de l'hydraulique rurale, le taux d'accès global qui était de 87,2% en 2015 est passé de 89,5% en 2016 et 91,3% en 2017. Le taux d'accès par adduction d'eau potable est également estimé à 79,1% en 2017. Cette performance s'explique par la mise en œuvre du programme des 300 forages, lancé en 2013, qui s'est traduit par la réalisation de 223 ouvrages dont 210 forages, 13 stations de pompage et la réalisation et l'équipement de 92 châteaux d'eau ainsi que la réalisation de 1 294 bornes fontaines. Ces opérations ont permis de toucher plus de 630 000 personnes et porter le nombre de branchements particuliers à l'eau potable à 592. La répartition géographique des forages a, non seulement permis d'accélérer l'accès aux services d'eau potable, mais aussi de réduire très fortement les disparités entre les régions.

D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.

Cette cible est en phase avec les orientations définies dans la lettre de Politique Sectorielle pour développer

l'assainissement en milieu urbain et rural. Elle est prise en charge par l'objectif sectoriel qui vise à « améliorer, d'ici 2025, l'accès durable et sécurisé à l'assainissement à travers la mise en place des investissements et des services nécessaires pour assurer une gestion adéquate des eaux usées, des excréments et des eaux pluviales ».

L'indicateur proposé est approché au niveau national par le taux global d'assainissement qui est estimé à 51,49% en 2016 contre 48,43% en 2015 pour se situer à 53,97% en 2017. En effet, le taux d'accès de la population en milieu urbain est de 67,4 % en 2017 contre 66,5% en 2016 et de 62,2% en 2015. Par ailleurs, le taux d'accès est supérieur de 26 points par rapport à la moyenne sous régionale mais inférieur de 16 points par rapport à la moyenne mondiale. En outre, le taux de traitement des eaux usées se situe à 55,6% en 2017 contre 55,4% en 2016.

De même, le taux de dépollution des eaux usées passe de 34,8% en 2016 à 35,1% en 2017. Dans le cadre de la lutte contre les inondations 17 Stations de pompage sont réalisées, 46 stations de pompage réhabilitées/renforcées et 37 km de canaux de drainage réalisés.

Pour ce qui est de l'assainissement en milieu rural, le taux d'accès des populations rurales à des installations sanitaires améliorées s'établit à 42,3% en 2017 contre 38,7% en 2016 et 36,7% en 2015 grâce aux efforts consentis dans la construction des latrines et des édifices publics (2 393 latrines et 27 édifices publics réalisés en 2017). Le taux d'accès a connu une progression de 16 points entre 2005 et 2017 soit une progression moyenne annuelle de 1,24 point. Par ailleurs, le taux d'accès amélioré est supérieur de 22 points par rapport à la moyenne sous régionale, mais est inférieur de 8 points par rapport à la moyenne mondiale.

La défécation à l'air libre se situe entre la moyenne mondiale et sous régionale. L'appropriation de la nouvelle stratégie d'assainissement par les acteurs du secteur, notamment l'approche Sanitation Marketing, des campagnes de communication pour accompagner le changement de comportement au niveau national, et la réduction des coûts d'accès à un système d'assainissement individuel devront permettre d'améliorer sensiblement le taux d'accès à l'assainissement.

D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau.

Le Gouvernement accorde une importance capitale à la problématique de la qualité de l'eau. Ainsi, la cible est prise en compte à travers entre autres la construction et renforcement de systèmes de traitement et de dépollution des eaux usées dans les grandes villes. Dans ce cadre, une stratégie d'amélioration de la qualité de l'eau a été élaborée.

Pour les deux indicateurs proposés, l'un est approché et l'autre est suivi de façon exacte dans le cadre national de suivi des politiques publiques. En outre, le taux de traitement des eaux usées se situe à 55,6% en 2017 contre 55,4% en 2016. De même, le taux de dépollution des eaux usées est estimé à 40,39% en 2017 contre 39% en 2016. La proportion des plans d'eau dont la qualité ambiante est bonne se situe à 45,2% en 2017 contre 39,0% en 2016 et 35,5% en 2015.

D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau.

Pour les deux indicateurs proposés, l'un est suivi de façon exacte dans le cadre national de suivi des politiques et l'autre est envisageable. La variation de l'efficacité de l'utilisation des ressources en eau se situe à 70 en 2017.

D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontalière selon qu'il convient.

Cette cible est en phase avec la lettre de Politique sectorielle du sous-secteur de l'eau et de l'assainissement 2016-2025 à travers l'objectif ministériel qui vise à « renforcer le cadre institutionnel et opérationnel de la GIRE en vue de la satisfaction durable des besoins liés à tous les usages ».

En application de la recommandation du sommet de Johannesburg sur le développement durable (DD), le Sénégal s'est en effet doté en 2007 d'un Plan d'Actions pour la Gestion intégrée des Ressources en Eau (PAGIRE) et participe au Programme-GIRE (PGIRE) transfrontalier dans le cadre de l'OMVS qui en est à son second volet de mise en œuvre. Par ailleurs, il est dans le processus d'adhésion à la Convention d'Helsinki sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontaliers et des lacs internationaux, pour une gestion intégrée de ses ressources en eau transfrontalières.

La mise en œuvre du plan d'action prioritaire (PAP 2008-2015) du PAGIRE s'est traduite par le découpage du territoire en cinq unités de gestion et de planification (UGP), l'élaboration d'un plan stratégique de mobilisation des ressources en eau (PSMRE) 2025, le début de l'élaboration des plans de gestion des 28 sous-UGP, la mise en place d'un logiciel de planification (Watermodel), la révision du code de l'eau qui consacre les principes du droit humain à l'eau ainsi que la formation des agents pour assurer la police de l'eau, etc. Ainsi, le Sénégal en intégrant le Conseil de sécurité avait même proposé la « diplomatie de l'eau ». En ce qui concerne la proportion de bassins hydriques transfrontaliers où est en place un dispositif de coopération opérationnel, deux (2) bassins transfrontaliers sont en cours de coopération.

Les deux indicateurs proposés sont renseignés par le système national de suivi des politiques publiques.

Durant l'année 2017, un montant de 3 milliards de FCFA a été décaissé sur un financement global mobilisé (PTF et Etat) de 7,25 milliards de FCFA pour la gestion intégrée des ressources en eau. Ainsi, le degré de mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (0-100) passe de 53,3 en 2016

à 53,9 en 2017. En ce qui concerne les deux (2) bassins transfrontaliers (fleuve Sénégal et fleuve Gambie), un dispositif de coopération opérationnel est mis en place à travers l'OMVS et l'OMVG. En outre, l'OMVS est citée comme modèle de coopération réussie par les Nations Unies. Par ailleurs, des études hydrologiques et/ou hydrogéologiques sont lancées en 2017 et portent sur la vallée du fleuve Sénégal, la nappe du Continental terminal du Sine-Gambie, le plateau de Oussouye, le Horst de Diass, le triangle Diender-Bayakh-Thieudème, le Littoral Nord et les nappes superficielles et intermédiaires du Bassin Arachidier.

D'ici à 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau, notamment les montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs.

Une politique nationale des zones humides a été élaborée en 2015 en plus d'une stratégie et d'un plan national d'actions pour la conservation de la biodiversité. L'état des lieux de la situation des zones humides dans chaque zone éco-géographique laisse apparaître des changements profonds liés à la conversion de ces zones humides en aires d'activités économiques et d'habitat. Ces changements sont visibles au niveau de la zone des Niayes, du delta du Fleuve Saloum, de la Petite Cote, du Sénégal Oriental et du Ferlo, etc. S'agissant des mangroves, la situation de référence indique qu'elles couvraient une superficie totale de 122 000 ha en 2015. Bien que la superficie couverte par les mangroves ait régressé dans la région du Sine Saloum, elle est restée stable en Casamance. L'effectif des oiseaux d'eau associés à ces écosystèmes se chiffre à 48 958 pour 79 espèces en 2015 dans le Sine Saloum et à 25 087 pour 74 espèces en Casamance pour l'année 2016. Vu l'importance des zones humides dans le maintien des écosystèmes, le Sénégal a inscrit entre 1977 et 2017 huit (8) sites sur la liste des zones humides d'importance internationale d'une superficie de 141 137 ha dont 3 sites inscrits en septembre 2017.

D'ici à 2030, développer la coopération internationale et l'appui au renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne les activités et programmes relatifs à l'eau et à l'assainissement, y compris la collecte, la désalinisation et l'utilisation rationnelle de l'eau, le traitement des eaux usées, le recyclage et les techniques de réutilisation.

Des performances exceptionnelles sont notées en matière de mobilisation de financements pour la mise en œuvre du programme d'investissements de l'hydraulique urbaine, en vue de garantir la couverture des besoins en eau à l'horizon 2035. En effet, toutes les conventions de financement relatives à la réalisation de la troisième usine de Keur Momar SARR, pour une production additionnelle de 200 000 m³/j, ainsi que l'Accord de financement relatif à la réalisation de l'usine de dessalement des Mamelles à Dakar (production additionnelle de 100 000 m³/j), ont été signés pour des montants respectifs de 264 milliards FCFA et 135 milliards FCFA. Ces deux projets vont contribuer à la mise à disposition d'un volume de 300 000 m³/j couvrant notamment les besoins de Dakar, des pôles urbains de Diamniadio et de la Petite Côte jusqu'en 2035.

Appuyer et renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Dans la suite logique des réformes entamées dans le secteur de l'Hydraulique rurale avec la Réforme pour la Gestion des Forages ruraux motorisés (REGFOR) qui a vu la mise en place des Associations des Usagers des Forages (ASUFOR) pour améliorer la gestion, renforcer la qualité et la continuité du service public, la création de l'Office des forages ruraux (OFOR) en 2014 ouvre une nouvelle page dans le sous-secteur.

En effet, avec l'OFOR, l'expérience féconde du partenariat public-privé (PPP) testée avec succès en milieu urbain va se généraliser en milieu rural, à travers la mise en place de Délégation de Service public (DSP) dont les premières sont déjà installées et opérationnelles. Cette nouvelle approche permet à l'Etat de se repositionner dans ses missions régaliennes de régulation, l'exploitation et la maintenance relevant de la responsabilité des opérateurs privés délégataires dans le cadre d'un nouveau contrat global qui définit clairement les rôles et responsabilités des différents acteurs (Etat, Opérateurs, ASUFORS).

L'objectif de la nouvelle stratégie d'assainissement rural (NSA) est le transfert de la responsabilité de la réalisation des ouvrages d'assainissement vers les collectivités locales et les ménages, l'Etat se cantonnant dans son rôle d'accompagnement et d'encadrement du processus. L'indicateur proposé pourrait être renseigné à moyen terme.

ODD6 CIBLE NATIONAL

ODD6	C6.1.	29	Entre 2016 et 2025, assurer l'accès universel et équitable à un coût abordable à l'eau potable en milieu urbain, et partout au Sénégal au plus tard en 2030.
ODD		Cibles nationaux	
	C6.2.	30	Entre 2016 et 2030, assurer l'accès de tous à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats.
	C6.3.	31	Entre 2016 et 2030, doubler le taux de traitement des eaux usées
	C6.5.	32	Entre 2016 et 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris dans le cadre de l'OMVG et l'OMVS.
	C6.6.	33	Entre 2016 et 2020, protéger et restaurer les écosystèmes liés à l'eau (montagnes, les forêts, les zones humides, les rivières, les aquifères et les lacs)
	C6.b.	34	Entre 2016 et 2030, renforcer la participation de la population locale à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement

ODD6 CIBLE LOCAL

Faire le suivi et la supervision de quinze (15) ouvrages d'assainissement liquide en l'occurrence des puisards semi collectifs dans les communes de Djedahh Thiaroye Kao et Wakhinane Nimzatt

Rappel des objectifs

- Faire la supervision de quinze (15) ouvrages d'assainissement liquide en l'occurrence des puisards semi collectifs dans les communes de Djedahh Thiaroye Kao et Wakhinane Nimzatt.
- Faire une proposition allant dans le sens d'une gestion durable des ouvrages et de réalisation de modèles de puisards non polluant la nappe phréatique et adaptés à la zone d'intervention du projet SEN100255 durant la phase 2

Rappel des résultats attendus

- Un état des lieux en terme de standards et de normes techniques des ouvrages implantés dans les sites visités est fait;
- Des orientations et recommandations spécifiques sont formulées à différents niveaux en vue d'une gestion durable des ouvrages réalisés ;
- Les spécifications techniques des modèles d'ouvrages à réaliser sont clairement établies ;

Rappel de la mission du consultant

- établir la situation de référence initiale en 2019, c'est à dire, 4 ans après l'adoption des ODD en 2015 d'une part, et d'autre part,
- faire le suivi des indicateurs. Cette étape doit lui permettre de disposer d'une connaissance précise et détaillée des objectifs développements durables et de son évolution,
- Rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs aux objectifs développements durable11 et 6 cible assainissement,
- étudier les réalisations, indicateurs de suivi, de manière à en acquérir une bonne connaissance,
- Conduire des enquêtes et entretiens auprès de personnes, communautés et structures compétentes pour la détermination des indicateurs de suivi.

« Vers un Mouvement Citoyen des Quartiers Précaires de la Banlieue de Dakar » est un projet financé par l'UE sur une période de 2 ans à compter du 1er Décembre 2016. Il est mis en œuvre en partenariat par Plan International Sénégal et Urbasen et intervient dans les communes de Médina Gounass, Djedahh Thiaroye Kao et Wakhinane Nimzatt.

Dans le but d'atteindre les objectifs du projet, de renforcer la qualité des ouvrages et de s'inscrire dans une dynamique de gestion durable des ouvrages d'assainissement semi collectifs, l'équipe technique du projet a jugé nécessaire d'organiser une mission de supervision des puisards semi collectifs du tableau ci-dessous, réalisés dans les communes de Wakhinane Nimzatt et de Djedahh Thiaroye Kao.

Communes	Réseaux	OCB	Nombre de Puisards
Wakhinane Nimzath	FAL	FAL 1	4
Djedahh Thiaroye Kao	Macha Alla	Macha Alla 3	5
	Gueum Sa Bopp	Gueum Sa Bopp 1	4
	Penc	Penc 3	4

		Penc 7	5
		Takku Liguey 1 et 2	4
TOTAL	4	6	26

La mission du consultant consiste à suivre 15 sur les vingt-six (26) puisards réalisés par les OCB sous la coordination des Réseaux, interroger les dynamiques de gestion et de suivi des puisards existants ; proposer des mécanismes de gestion et de suivi durables des puisards. Conformément à la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau), le consultant aura à proposer au moins deux (2) modelés de puisards non polluant la nappe phréatique. En sus du document axé sur la gestion et de suivi des puisards existants, il produira les documents complémentaires suivants:

- Des plans architecturaux et des modèles de puisards (**voir en annexes**)
- Devis estimatifs des constructions des modèles proposés (**voir en annexes**)

A la fin de la mission, les orientations et recommandations fortes seront consignés dans un rapport et serviront de tableau de bord pour :

- La consolidation du dispositif de gestion et de suivi de l'exploitation des ouvrages existants
- La proposition de modèles de puisards plus adaptés au contexte géomorphologique de la zone d'intervention du projet
- La définition de modalités d'opérationnalisation des recommandations de la mission

Il s'agit d'élaborer un document axé sur la gestion durable des puisards et faire une proposition technique sur au moins deux (2) modelés de puisards adaptés au contexte géomorphologique de la zone d'intervention du projet à expérimenter.

parer aux dysfonctionnements de la filière de traitement.

Pour éviter des rejets du lixiviat brut ou insuffisamment traité dans le milieu naturel en cas de dysfonctionnement du filtre sous gravier nu, nous préconisons un ajustement technique du système par la mise en place soit de bassins tampons soit de citernes d'une capacité supérieure au débit de rejet pour permettre un stockage des effluents pendant les périodes de dysfonctionnement éventuelles. Ce dispositif éviterait tout risque de rejet d'eaux usées brutes ou insuffisamment traitées dans le milieu naturel.

Suivi des ouvrages d'assainissement

Dans la matrice ci-dessous se trouve la caractérisation dans le suivi de quinze ouvrages (15) sur les vingt-six (26) puisards réalisés par les OCB sous la coordination des Réseaux. Les dynamiques de gestion et de suivi des puisards existants ont été passées en revue en vue de proposer des mécanismes de gestion et de suivi durables des puisards et ceci conformément à la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau). Deux (2) modelés de puisards non polluant la nappe phréatique ont été proposés.

L'état d'avancement du projet est appréciable suite débriefing avec le représentant des promoteurs suite débriefing avec le représentant des promoteurs dans la mesure où :

- En valeur relative environ 90% des ouvrages c'est-à-dire 13/15 en valeur absolue sur terminés entièrement, vidoir et puits filtrant construit et finalisés,
- Deux puits filtrants ont été trouvés en état de construction, c'est-à-dire encore fermés. Ceci nous a permis d'adresser aux tâcherons nos observations sur l'insuffisance de l'ouverture des murs alvéolés à l'intention des prochains chantiers. Les alvéoles doivent être suffisamment larges pour permettre et faciliter l'infiltration d'eau traitée au passage du lit bactérien vers la nappe phréatique,
- Les graviers en dolorite (roches volcaniques) ressemblant fortement à de la roche basaltique (très coûteuse) sont d'une bonne granulométrie et sont aptes à la création du lit bactérien. En effet cette qualité de roche selon les expériences sont capables de se laisser former à leur pourtour les champignons antibactériens,

- Cependant en valeur relative seulement environ 35% signifiant en valeur absolue 4 à 5/15 des ouvrages ont été trouvés fonctionnels c'est-à-dire en service comme prévu. Ce qui permet d'évaluer le mode d'exploitation des ouvrages. En résumé nous notons une disparité dans la dynamique de l'exploitation participative et communautaire telle que commentée de manière distinctive dans la matrice ci-dessous. Si chaque vidoir contient une bonde de sol, selon qu'on se trouve dans la zone de Takku Liguèye ou à Gueum sa Bopp dans la commune de Djidah Thiaroye Kao, le mode gestion du dégrillage des Matières solide est différent. En effet en plus du sac à oignon alvéolé à usage unifié de part et d'autre, l'utilisation du tamis à une qu'en même une légère différence qu'en sa tenure. A Gueum le port du tamis est individualisé alors qu'à Takku Liguèye le port est partagé,
- On trouve aussi une différence dans la mode d'entretien journalier des ouvrages selon qu'on se trouve de part et d'autre de ces deux zones. En effet Takku Liguèye qui a pour l'instant un seul ouvrage qui a été en service au moment de cette visite du 15/11/2018, le mode d'entretien journalier à midi et à la fin de la journée est assuré par une équipe de deux (2) à trois (3) dames responsabilisées pour l'ouvrage mis à disposition d'une quinzaine de familles. Tandis qu'à Gueum sa Bopp, sur les ouvrages les (4) trouvés en service on a un mode de tenure des ouvrages de type personnifié. C'est-à-dire chaque ouvrage porte le nom d'une dame responsable son entretien ou plus précisément du contrôle de qualité de son entretien à la fin sur service en fin de journée. Cependant pour chacun des quatre (4) ouvrages la gestion est rotative. Cela veut dire nonobstant la contrôlease dont l'ouvrage porte son nom, les usagers de l'ouvrage déjà décidé au nombre fixe de sept (7) familles en moyenne de plus d'une vingtaine d'individus attribuent les trois (3) entretiens journaliers à une liste à fonction rotative de dames responsabilisées,
- Pour l'ensemble des cas il y a une contribution monétaire prévue par famille pour la maintenance à terme des ouvrages qu'on n'a pas pu maîtriser,
- Il faut noter que pour les dix (10) à (11) ouvrages qui ont été visités en compagnie de leurs responsables en très bon état de mobilisation, la matrice ci-dessous affiche,
- bien en commentaire les dispositions en vue d'une bonne exploitation imminente de leurs différents ouvrages d'assainissement,

En conclusion il est recommandable une journée de partage et de réflexion puisse être organisée pour la mutualisation des dynamiques communautaire en vue d'une optimisation des efforts et capacité de chaque organisation communautaire de base. Sans même viser un modèle uniformisé de gestion pour l'instant mais une capitalisation des expériences à partager serait utile.

Matrice de suivi des quinze (15) puisards dans les communes de Wakhinane Nimzat et de Djidah Thiaroye Kao 15/11/2018

NOM DU PUISARD / MODE DE GESTION	Présidente de l'OCB	Age de l'ouvrage /Mois	Nombre de familles exploitent	Responsable de l'entretien	Fréquence des entretiens : N°/jour	Volume des sous produits : litres mis à la poubelle	Difficultés rencontrées	Nombre de maintenances	Observations
Wakhinana Nimzat : OCB : FAL1	Fatima Fall (776566865)	2 en cours	15 prévues	Anta NDiaye + une autre prévue	2 fois/jour Prévues	Hors service pour l'instant	Néant pour l'instant	Néant pour l'instant	Puisard en état de finition très avancé
Wakhinana Nimzat : OCB : FAL1	Fatima Fall (776566865)	2 en cours	15 prévues	2 personnes prévues	2 fois/jour Prévues	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puisard en état de finition très avancé
Wakhinana Nimzat : OCB : FAL1	Fatima Fall (776566865)	2 en cours	15 prévues	2 personnes prévues	2 fois/jour Prévues	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puisard en état de finition très avancé
Wakhinana Nimzat : OCB : FAL1	Fatima Fall (776566865)	2 en cours	15 prévues	2 personnes prévues	2 fois/jour Prévues	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puisard en état de finition très avancé
Wakhinana Nimzat : OCB : FAL1	Fatima Fall (776566865)	2 en cours	15 prévues	2 personnes prévues	2 fois/jour Prévues	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puisard en état de finition très avancé
Djidah Thiaroye Kao : Niatimbar OCB :Takou	Salimata Sakhanoko Adjointe présente :Penda NDiaye dite NDèye NDiaye	2 mois depuis la mise en service	25 effectives	Salimata Sakhanoko et Penda NDiaye	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures	15 à 20 litres de matières solides	En service mais Néant pour l'instant	En service mais pas de maintenance générale	Ouvrage trouvé en service : Présence de

liguey 1et2					et 18 heures			pour l'instant	Tamis sur la bonde de sol
NOM DU PUISARD / MODE DE GESTION	Présidente de l'OCB	Age de l'ouvrage /Mois	Nombre de familles exploitent	Responsabl e de l'entretien	Fréquence des entretiens : N°/jour	Volume des sous produits : litres mis à la poubelle	Difficultés rencontrée s	Nombre de maintenanc e	Observation s
Djidah Thiaroye Kao : Niatimbar Takou liguey 1 et 2	Salimata Sakhanoko Adjointe présente :Penda NDiaye dite NDèye NDiaye	2 mois en cours de constructio n	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour	Salimata Sakhanoko et Penda NDiaye prévues	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisammen t ouverts
Djidah Thiaroye Kao : djida2 OCB: Gueum sa Bopp1,2,3,4	Alhousseynou Sow dite Seyni Sow (775248692)	2 mois depuis la mise en service	7 familles membres seulement ont réglementé s ont droit d'usage équivalent nt à 120 personnes et 8400 litres d'eau	Mame Coumba NDour	1 fois/ jour à 18 heures et fermeture du service. Cet entretien est suivi de contrôle du superviseu r d'entretien	15 à 20 litres de matières solides effective s	En service mais pas de difficultés pour l'instant	En service mais pas de maintenanc e générale pour l'instant	Ouvrage trouvé en service : Présence de sac ajouré sur la bonde de sol. Mais chaque usager amène son tamis personnel en sus

Djidah Thiaroye Kao : djida2 OCB: Gueum sa Bopp1,2,3,4	Alhousseynou Sow dite Seyni Sow (775248692)	2 mois depuis la mise en service	7 familles membres seulement ont réglementés ont droit d'usage équivalent à 120 personnes et 8400 litres d'eau	Brirane Diagne	1 fois/ jour à 18 heures et fermeture du service. Cet entretien est suivi de contrôle du superviseur d'entretien	15 à 20 litres de matières solides effectives	En service mais pas de difficultés pour l'instant	En service mais pas de maintenance générale pour l'instant	Ouvrage trouvé en service : Présence de sac ajouré sur la bonde de sol. Mais chaque usager amène son tamis personnel en sus
NOM DU PUISARD / MODE DE GESTION	Présidente de l'OCB	Age de l'ouvrage /Mois	Nombre de familles exploitent	Responsable de l'entretien	Fréquence des entretiens : N°/jour	Volume des sous produits : litres mis à la poubelle	Difficultés rencontrées	Nombre de maintenance	Observations
Djidah Thiaroye Kao : djida2 OCB:Gueum sa Bopp1,2,3,4	Alhousseynou Sow dite Seyni Sow (775248692)	2 mois depuis la mise en service	7 familles membres seulement ont réglementés ont droit d'usage équivalent à 120 personnes et 8400 litres d'eau	Ouleymatou Diop	1 fois/ jour à 18 heures et fermeture du service. Cet entretien est suivi de contrôle du superviseur	15 à 20 litres de matières solides effectives	En service mais pas de difficultés pour l'instant	En service mais pas de maintenance générale pour l'instant	Ouvrage trouvé en service : Présence de sac ajouré sur la bonde de sol. Mais chaque usager amène son tamis personnel en

					r d'entretien				sus
Djidah Thiaroye Kao : djida2 OCB: Gueum sa Bopp1,2,3,4	Alhousseynou Sow dite Seyni Sow (775248692)	2 mois depuis la mise en service	7 familles membres seulement ont réglementé s ont droit d'usage équivalent nt à 120 personnes et 8400 litres d'eau	Gestion Rotative	1 fois/ jour à 18 heures et fermeture du service. Cet entretien est suivi de contrôle du superviseu r d'entretien	15 à 20 litres de matières solides effective s	En service mais pas de difficultés pour l'instant	En service mais pas de maintenanc e générale pour l'instant	Ouvrage trouvé en service : Présence de sac ajouré sur la bonde de sol. Mais chaque usager amène son tamis personnel en sus
NOM DU PUISARD / MODE DE GESTION	Présidente de l'OCB	Age de l'ouvrage /Mois	Nombre de familles exploitent	Responsabl e de l'entretien	Fréquence des entretiens : N°/jour	Volume des sous produits : litres mis à la poubelle	Difficultés rencontrée s	Nombre de maintenanc e	Observation s
Djidah Thiaroye Kao : Mouzdalifa OCB: Macha Alla3	Khadijatou Dramé dite Kadia	2 mois en cours de constructio n	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour prévues	Gestion Rotative prévue	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisammen t ouverts

Djidah Thiaroye Kao : Mouzdalifa OCB: Macha Alla3	Khadijatou Dramé dite Kadia	2 mois en cours de construction	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour	Gestion Rotative	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisamment ouverts
Djidah Thiaroye Kao : Mouzdalifa OCB: Macha Alla3	Khadijatou Dramé dite Kadia	2 mois en cours de construction	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour	Gestion Rotative	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisamment ouverts
NOM DU PUISARD / MODE DE GESTION	Présidente de l'OCB	Age de l'ouvrage /Mois	Nombre de familles exploitent	Responsable de l'entretien	Fréquence des entretiens : N°/jour	Volume des sous produits : litres mis à la poubelle	Difficultés rencontrées	Nombre de maintenances	Observations
Djidah Thiaroye Kao : Mouzdalifa OCB: Macha Alla3	Khadijatou Dramé dite Kadia	2 mois en cours de construction	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour	Gestion Rotative prévue	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisamment ouverts

Djidah Thiaroye Kao : délocalisé à Darourakhmane OCB: Macha Alla3	Khadijatou Dramé dite Kadia	2 mois en cours de construction	25 familles prévues Equivalent 15000 litres d'eau par jour	Gestion Rotative	3 fois/jour : à 7 heures 13 heures et 18 heures Prévues	15 à 20 litres de matières solides prévus	Hors service pour l'instant	Hors service pour l'instant	Puits filtrant en construction contenant les moellons. Les alvéoles ne sont pas suffisamment ouverts
--	-----------------------------	---------------------------------	---	------------------	--	---	-----------------------------	-----------------------------	--

Résultats de l'atelier

Sur cette même lancée, un atelier de recherche action fut organisé en partenariat entre Enda Rup et urbaSEN sur les indicateurs pertinents du développement durable. L'objectif était l'appropriation au niveau local de l'approche basée par les cibles nationales des ODD 6 et ODD 11 dans le cadre des activités de plaidoyer pour les droits humains à la ville, d'amélioration du cadre de vie et de l'accès aux services d'assainissement et infrastructures de base menées dans les zones des territoires inondables dans les Communes de la banlieue de Dakar.

Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient de permettre aux participantes et participants de :

- Définir le cadre conceptuel d'harmonisation des termes utilisés ;
- Prendre connaissance des 17 ODD, objectifs, cibles, méthodes de gestion ;
- Renforcer la connaissance des participantes et participants sur ce qu'est un agenda « Transformateur » pour 2030 ;
- Définir ce qu'est un indicateur pertinent du développement durable ;
- D'évaluer les réalisations quantitatives et qualitatives de la FSH dans le cadre des ODD 11 et 6 ;
- Définir des orientations futures pour renforcer les interventions de la FSH à travers l'identification d'opportunités de dialogues des acteurs sociaux et politiques (en vue de promouvoir une approche pluri-acteurs).

Retenons que dans les communes d'intervention de la FSH, de nombreux quartiers sont informels. Les pouvoirs publics et partenaires au développement sont confrontés à de sérieux problèmes pour gérer l'urbanisation rapide, garantir des logements décentes aux familles et des infrastructures adaptées à l'accroissement des populations, faire face aux effets sur l'environnement de l'expansion urbaine et pour réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles.

Cependant, la réponse apportée par la FSH sous la coordination d'urbaSEN est présentée à deux (2) niveaux : 1) une présentation du bilan des réalisations et 2) une réflexion collective sur ces réalisations à travers la synthèse des restitutions des travaux de groupes.

Bilan des réalisations ODD6

- **Réalisation de modèles de puisards non polluant la nappe phréatique et adaptés à la zone d'intervention,**
- Construction de 52 ouvrages d'assainissement liquide (puisards semi collectifs) dans les communes de Djedahh Thiaroye Kao, Médina Gounass et Wakhinane Nimzatt,
- Amélioration cadre de vie,
- Elimination des pratiques de déversement des eaux usées ménagère,
- Réduction des risques de contamination de la nappe phréatique et des pratiques de vidange manuelle,
- **Réhabilitation et / ou reconstruction de toilettes familiales au profit de familles démunies,**
- **L'expérimentation, sur l'espace public de techniques dites « douces », alternatives au « tout tuyau » pour la maîtrise du risque inondation,**
- **Réhabilitation et / ou Réfection de blocs sanitaires filles/garçons dans diverses écoles de la banlieue de Pikine et Guédiawaye,**
- Taux de dépollution : 17 Stations de pompage sont réalisées,

- 46 stations de pompage réhabilités/renforcées,
- 37 km de canaux de drainage réalisés,
- Mise en place de bassins ou citernes tampons pour le stockage des eaux usées brutes ou insuffisamment traitées en cas de dysfonctionnement du filtre,
- Suivi régulier du fonctionnement du filtre,
- Prélèvements d'échantillons d'eaux usées épurées pour analyse de conformité aux normes de rejets,
- Valorisation des eaux usées traitées dans les activités de maraîchage, de construction,
- Campagne de reboisement,
- Partenariat avec Enda Rup, Urbasen et FHS fédération sénégalaise des habitants,
- Coopération entre acteurs locaux.

Réalisations	Conditions de mise en œuvre	Indicateurs de résultats
Renforcement des Capacités d'Organisation et de Gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation des groupes à la base - Mise en place d'une structure faitière - Adhésion à la FSH - Mobilisation des fonds - Formation des leaders - Mise en place de Comité de gestion et de suivi des réalisations - Développement d'AGR 	<ul style="list-style-type: none"> - 5000 membres - FSH - 300 groupes
Reconstruction des maisons	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux - Etablissement de devis/contre devis - Financement - Lancement des travaux - Suivi accompagnement des travaux - Réception des travaux - Délivrance d'Attestation d'Occupation Foncière (AOF) - Distribution de poubelles réglementaires 	<ul style="list-style-type: none"> - 367 - - - - - - - 1900
Planification urbaine	<ul style="list-style-type: none"> - Bureau municipal d'urbanisme à Djedahh Thiaroye Kao - Plan de restructuration urbaine à Djedahh Thiaroye Kao - Plan d'Investissement prioritaire à Djedahh Thiaroye Kao - Plan de Développement Communal à Wakhinane Nimzath - Photographies aériennes de communes - Elaboration de Diagnostic participatifs communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - 01 - 01 - 01 - 01 - 05 - 06
Reconstruction de toilettes pour les familles démunies	<ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic participatif - Identification des bénéficiaires/populations vulnérables 	<ul style="list-style-type: none"> - 34
Construction de puisards semi collectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des microprojets par le comité consultatif présidé par le sous préfet en présence des ONG, OCB, Réseaux, et Services Techniques Déconcentrés de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - 57
Réhabilitation de blocs sanitaires séparés garçons et filles dans les écoles élémentaires publics	<ul style="list-style-type: none"> - Financement et Coordination par les Réseaux/FSH - Suivi/accompagnement par l'équipe technique d'urbasen - Réception et exploitation des ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> - 41
Aménagements d'espaces publics		<ul style="list-style-type: none"> - 18
Drainage des eaux pluviales (grilles avaloires)		<ul style="list-style-type: none"> - 03

A l'analyse des résultats c'est heureux qu'il apparait clair que la FSH propose une stratégie qui prend effectivement en compte la dimension territoriale locale avec des interventions aux niveaux de quartiers et sous quartiers précaires, marquant ainsi une rupture avec la démarche classique des ODD qui habituellement continuent de mettre un accent sur les « grandes villes ». À cette fin, il est à noter que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 se concrétise progressivement

du côté de la FSH qui est en train de mettre en œuvre de manière pertinente et efficace les ODD 6 et 11 et de renforcer progressivement sa contribution dans les ODD 2 et 5 renforçant ainsi son engagement et sa contribution au programme 2030.

La FSH a durant la période eu à conduire des campagnes de plaidoyer stratégiques fondés sur des éléments de preuve, et à renforcer sa capacité à soutenir les actions des pouvoirs publics et des populations à la base face à des problèmes complexes de développement équitable en faveur des populations les plus vulnérables.

En somme, il est également nécessaire que les échanges et la collaboration entre les organisations œuvrant dans différents domaines et régions géographiques soient renforcés. Autrement dit la nécessité de renforcer l'engagement à travailler ensemble vers des objectifs communs. L'une des orientations fortes de l'atelier est que la FSH devra continuer à travailler en utilisant les recettes habituelles du suivi et de l'évaluation dans le contexte de son plan d'action de développement durable à l'horizon 2022. De ce point de vue UrbaSen doit faciliter l'élargissement de l'espace politique de concertation des acteurs locaux.

Cibles	Transformations souhaitées	Apprentissage/Pérennisation	Processus	Suivi Participatif
Populations	- Responsabilisation	Sensibilisation et concertation	Implication des différents acteurs Négociation avec les différents acteurs Consensus entre les différents acteurs Responsabilisation définition et partage des rôles et responsabilités Engagement et détermination des acteurs Planification	Mise en place de comités de gestion et de suivi Entretien et évaluation
Personnes ressources Relais communautaires	- implication pour assurer l'appropriation	Concertation Partage d'idées		
ASC/OCB/GPF Groupes vulnérables (associations des handicapés, gouvernements scolaires, APE, AME)	- implication pour assurer l'appropriation	Consultation citoyenne Renforcement des capacités Entretien avec les acteurs		
Délégués de quartier Collectivités Territoriales Services Techniques Déconcentrés de l'Etat	- Implication - Renforcement de la collaboration - Facilitation	Mise en place des cadres de concertation permanents Pérennisation des concertations Plaidoyers		
Partenaires Techniques et Financiers Autorités Administratives Ministères concernés	- Promotion de la participation citoyenne - Coopération - Définition de politiques et programmes appropriés			

Leçons apprises

1. L'importance de la disponibilité des données et informations sur les indicateurs de DD
Les données statistiques et informations jouent un rôle capital dans l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des ODD. À ce titre la contribution de la société civile dans l'atteinte des ODD, devra être évaluée, capitalisée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes pour être à la base de la prise de décision dans tous les domaines d'intervention.

2. Contextualisation des indicateurs et cibles des ODD

Pour une contribution pertinente de la société civile dans l'atteinte des ODD, il est fondamental de contextualiser les objectifs aux fins de définir des indicateurs locaux en cohérence avec ceux de l'État. A ce titre, il y a la nécessité de promouvoir une approche « multi-acteur » pour assurer la participation et l'inclusion de toutes les parties prenantes, y compris la prise compte des priorités des plus vulnérables.

Cette orientation fait partie des conditions d'optimisation de la contribution de la société civile locale dans la réalisation de l'agenda 2030. En effet, elle soutient l'engagement de la société civile dans la création d'un environnement plus favorable de dialogues, de consultations et d'inclusion formelle des structures nationales de gouvernance des ODD.

3. Le rôle moteur du suivi et de l'évaluation dans la réalisation des ODD

Le suivi de la mise en œuvre des ODD ciblés par la société civile devra se faire de façon concertée avec les acteurs, à l'aide d'un ensemble d'indicateurs permettant d'identifier les domaines dans lesquels les progrès sont insuffisants et aide les responsables de la société civile (ici de la FSH) à définir les priorités et à adapter les moyens de mise en œuvre afin de faciliter les interventions au niveau local.

La contribution de la société civile Sénégalaise dans la réalisation des ODD, nécessite pleinement l'intégration du programme 2030 et ses principes transformateurs dans les politiques et programmes nationaux de l'Etat. Sur la base d'une évaluation des progrès réalisés, les priorités nationales de développement durable sont constamment actualisés et articulés aux indicateurs locaux. Cela signifie agir sur toutes les dimensions du développement durable en reconnaissant les liens entre la société, l'économie et l'environnement.

4. Pérennisation des acquis des réalisations de la FSH enregistrées durant l'atelier

Les résultats de l'atelier ont révélé que les responsables de la FSH et les agents d'UrbaSen ont acquis une expérience et capitalisé des acquis qui militent en faveur de la thèse selon laquelle une stratégie de poursuite des interventions s'avère nécessaire pour rendre durable les investissements surtout celles relatives aux ODD 6 et 11.

Par ailleurs les informations fournies par l'atelier sur la contribution de la société civile en général ont montré que les rapports des Etats sous estiment l'intervention de la société civile et passent sous silence les défis auxquels font face les organisations de la société civile en lien avec le Programme 2030. Cela dit, l'accent mis sur la réalisation des ODD et la sensibilisation témoigne d'une perception assez étroite du rôle que jouent les organisations de la société civile dans la société de manière générale.

Dans cette perspective, il demeure impératif de consolider le partenariat Enda Rup, UrbaSen et FSH pour favoriser la mise en place d'un cadre de concertation capable de mobiliser les parties prenantes et renforcer leurs engagements dans les différentes interventions de façon soutenue et constante pour la réalisation du programme 2030.

En somme, il restera à définir à travers une opérationnalisation des résultats de l'atelier les modalités et mécanismes à promouvoir au niveau local pour poursuivre les actions initiées par la FSH et de promouvoir une approche multi-acteur dans l'effort de réaliser le Programme 2030 en respectant le principe d'universalité.

Recommandations

- Mettre en place un dispositif de collecte et un système de gestion intégrée et de diffusion des données locales collectées sur les indicateurs des ODD 6 et 11 en particulier,
- Élaborer et proposer des outils de collecte et de partage de données statistiques désagrégées pour renseigner les indicateurs des ODD prioritaires pour la FSH et former les acteurs à leurs utilisations,
- Initier une approche multi-acteur dans le suivi des indicateurs (Impliquer dans le processus

les collectivités locales, les autres partenaires au développement, le secteur privé, etc.) dans la production de données, en collaboration si nécessaire avec l'ANSD qui est le principal coordonnateur du SSN,

- Mettre à profit l'Acte III de la décentralisation pour formaliser le partenariat, identifier et désigner des points focaux opérationnels dans les collectivités territoriales (par exemple les bureaux municipaux d'urbanisme) et les mettre en réseau en vue de la collecte et de la remontée rapide des données et informations au niveau local en vue d'alimenter la base de données centralisée au sein de l'ONG UrbaSen,
- Mettre en place une ligne budgétaire dédiée à la gestion de données et informations pour chaque ODD cible et / ou à la planification des indicateurs cibles pour assurer le suivi et l'évaluation des progrès enregistrés dans la contribution de l'atteinte des ODD,
- Organiser des ateliers (Communaux, régionaux et national) de partage et d'appropriation du programme de « Contribution de la FSH » 2019-2022 en perspective de la réalisation du programme 2030.

CONCLUSION

Dans le cadre du présent atelier de recherche action sur les ODD 6 et 11, les participantes et participants ont valablement évalué les réalisations de la FSH et à travers la mesure des indicateurs connexes aux ODD en question. Ainsi, les ODD 6 et 11 classés comme prioritaires par la FSH ont été influencés de façon très significative par les interventions qu'elle a eu à mener. Par la suite l'atelier a défini des orientations majeures permettant à la FSH de renforcer ses performances dans la contribution de l'atteinte des ODD. Aussi les articulations entre les résultats des différents travaux de groupes, avaient abouti à la conclusion que les interventions de la FSH pourraient valablement contribuer dans le moyen terme à l'atteinte autres ODD non directement ciblés.

En effet, la synthèse des résultats des travaux de groupes avait révélé que la FSH est en train aussi d'influencer d'autres ODD à l'image de :

- L'ODD2 - Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable : à travers les activités de renforcement des capacités techniques des femmes, de transformation des céréales/produits locaux et de commercialisation de ces produits ;
- L'ODD 5 - Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles : par le biais des activités de promotion du leadership des femmes, de conduite de campagnes de plaidoyer et d'auto promotion de logements par et pour les femmes.

Sous un autre rapport l'atelier avait largement soutenu la mise en place d'un cadre de suivi des indicateurs favorisant une approche « mutileur », c'est-à-dire la collaboration entre la FSH et les autres parties prenantes impliquées dans la réalisation des ODD au Sénégal à savoir les pouvoirs publics, les autres OSC intervenants dans les domaines d'intervention et les populations à la base. En sus des résultats des travaux réalisés, un autre atelier s'avère nécessaire pour établir des niveaux de référence des indicateurs où les données de référence des ODD cibles de la FSH font encore défaut.

Afin de garantir les progrès vers la réalisation des ODD et une contribution assez significative, il sera déterminant pour la FSH de bâtir un Programme 2022 incluant un plan de suivi & évaluation des indicateurs cibles. Ce plan facilitera la planification, le suivi et l'évaluation des objectifs et des cibles à l'aide d'un ensemble d'indicateurs de portée locale articulé aux indicateurs mondiaux et nationaux pris en charge par l'État du Sénégal.

À cette fin la FSH devrait saisir les services offerts par sa structure d'appui technique et stratégique,

UrbaSen pour combler les limites en matière de planification, de collecte de données et de diffusion afin d'assurer un suivi efficace des indicateurs cibles.

Ensemble, ces différents éléments d'une démarche partenariale permettent un processus d'apprentissage et d'amélioration des pratiques ainsi qu'un mécanisme visant à garantir la responsabilité de la FSH dans la marche vers l'atteinte des ODD.

